

## Mot du Maire

### PENSER AU FUTUR

Gérer une commune de taille modeste oblige bien souvent ses élus à régler des questions à court terme pour faciliter la vie de ses habitants.

Mais pour assumer efficacement nos responsabilités «d'administrateurs publics», je crois qu'il est important de penser à l'avenir de notre commune, pour qu'elle soit et reste une localité accueillante et conviviale pour les prochaines générations.

C'est la raison pour laquelle, l'équipe municipale que je dirige travaille sur des projets comme la mise en place d'une Maison de santé, l'aménagement du bourg ou encore celui du terrain récemment acquis sur les anciennes terres du Château de Fongrave.

Dans le cas de l'aménagement du bourg, les priorités qui se dégageront de l'étude entreprise et des avis donnés par les acteurs socio-économiques et associatifs déboucheront un jour sur leurs réalisations. Cela ne signifie pas pour autant que toutes se feront à court terme. Nous devons tenir compte de nos ressources et des aides possibles.

En revanche, nous faisons tous les efforts pour que les projets d'aménagement sportif du «terrain Fongrave» et de la Maison de santé se concrétisent dans un proche avenir.

Didier Lamouroux  
06 22 44 75 78

## Urbanisme

### Aménagement de bourg

## Des études pour que Gornac soit encore plus convivial

La Convention d'aménagement de bourg (CAB), programme piloté par le Conseil général, dans lequel la commune s'est engagée, vise à améliorer le cadre de vie des habitants, en aidant les communes à identifier (études), puis à planifier et à réaliser des aménagements à différents niveaux (accès piétons, sécurité voies, aménagement ou amélioration des espaces publics, etc).

Depuis l'an dernier, Gornac a décidé de procéder aux premières études.



Simulation de l'espace devant la salle des fêtes, extraite de l'étude.

La municipalité a déjà franchi deux étapes, en faisant réaliser d'abord à un diagnostic préalable sur «l'état des lieux» dans le bourg, présenté début

février au Conseil municipal. Cette étude, qui bénéficie du financement du Conseil général à hauteur de 65%, comprend deux

*suite p 2*

## Investissements

### Priorité à l'aménagement du nouveau terrain et à l'amélioration des infrastructures

Sur l'ensemble du budget 2011, la municipalité compte investir un peu plus de 173 000 euros pour des projets de développement de ses infrastructures et pour l'amélioration de certains bâtiments.

L'investissement le plus important (près de 80 000 euros) concerne le terrain récemment acquis sur les parcelles du Château Fongrave. Outre le coût d'acquisition, ce montant inclut les travaux de voirie et de terrassement de cet espace destiné à

accueillir les nouveaux terrains de sport (tennis et pétanque) et sans doute d'ici quelques années d'autres installations socio-culturelles.

Parmi les autres investissements prévus, citons par ordre d'importance, des travaux de rénovation du cimetière (plus de 16 000 euros) et divers travaux concernant d'autres bâtiments (atelier municipal, ancien garage, épicerie, école), le terrassement des courts de tennis en

*suite p 2*

## Taxes locales

### Une hausse très modérée pour 2011

Comme toutes les communes, Gornac n'échappe pas au dilemme annuel de la révision des taxes.

Le Conseil municipal souhaitait dans son ensemble que l'impôt local ne soit pas augmenté ou tout au moins que la hausse soit la plus modérée possible.

L'option choisie a été de limiter l'écart avec le taux d'augmentation du coût de la vie. Ce choix permet par ailleurs d'éviter que la hausse soit plus forte une

*suite p 2*

## Investissements

suite de la page 1

lotissement domiciliaire.

Au nombre des investissements prévus en 2011, la municipalité a inclus les études concernant l'aménagement de bourg, le plan d'accessibilité (PAVE) ainsi que l'étude du projet de maison de santé (au total 21 000 euros).

Ces investissements reflètent la priorité de la municipalité pour le développement de nouvelles infrastructures.

## Aménagement bourg

suite de la page 1



Simulation de l'espace devant la mairie et la rue principale, extraite de l'étude.

autres étapes : stratégies d'action (identification des zones et espaces prioritaires) - Actions (opérations à mener et évaluation du financement requis sur les priorités).

A la fin mars, la municipalité recevait le dossier (phase 2) remis par le Bureau d'études le 31 mars dernier. Le 12 mai, la municipalité a tenu une réunion publique à laquelle étaient conviés tous les acteurs socio-économiques et associatifs (sports et culture). Les participants ont donné leurs suggestions. La municipalité avait remis à chacun une copie du document (consultable sur le site internet de Gornac).

Suite à cette réunion, le Bureau d'études devrait remettre les propositions

sur les opérations à mener et l'évaluation du financement (phase 3).

Les élus disposeront alors d'un outil de travail pour planifier au cours des prochaines années les projets d'aménagement du bourg, jugés prioritaires par de nombreux gornacais.

Cette étude leur permettra de déterminer en fonction des ressources et des aides possibles ce qui est raisonnablement possible pour améliorer le cadre de vie des habitants, sans pour autant endetter lourdement la commune.

## Hausse modérée

suite de la page 1

### Evolution du taux des trois taxes

	2009	2010	2011
<b>Taxe habitation</b>	13,26	13,39	13,52
<b>Taxe foncier bâti</b>	14,60	14,75	14,90
<b>Taxe foncier non bâti</b>	40,38	40,78	41,21

autre année pour combler alors un écart trop grand avec celle du coût de la vie.

Concrètement les élus ont adopté une augmentation de 1% du produit fiscal, servant au calcul du taux des taxes locales pour l'année 2011.

Le tableau comparatif ci-dessus présente les taux d'imposition de chacune d'entre elles au cours des trois dernières années.

Cette légère hausse entraînera une recette additionnelle de 1020 euros pour la municipalité.



## Immobilier

### Projet de zone domiciliaire

## De nouveaux espaces résidentiels à vendre

Les terrains actuels qui accueillent les amateurs de pétanque et de tennis devraient devenir d'ici quelques mois une nouvelle zone d'habitation.

La municipalité a choisi en effet de déplacer sur le nouveau terrain acquis (voir article p 1) toutes les installations sportives pour l'année prochaine.

A la place des terrains de sport, elle a prévu la division de l'espace actuel en trois lots d'environ 2000 M<sup>2</sup> qui pourront accueillir autant de nouvelles habitations

Le prix d'achat du terrain a été établi à 30 euros/



M<sup>2</sup> (hors raccordement eau-électricité, évalué à environ 3000 euros).

Suite à un appel d'offres, le Bureau de géomètres experts ABAC de Langon vient d'être choisi pour effectuer toutes les actions nécessaires avant la vente (relevé topographique, bornage, etc).

D'ores et déjà, la mairie a reçu une candidature pour l'acquisition d'un terrain. Si d'autres personnes sont intéressées, il leur suffit de s'adresser au secrétariat de la mairie.

En attendant, les sportifs pourront encore y pratiquer cet été leur sport favori.

## Projet de maison de santé

## La balle est dans le camp des professionnels

**T**OUT récemment le Maire, en compagnie d'Angélique Do Carmo et du docteur Alain Duffau présentaient à l'Agence Régionale de Santé (ARS) le dossier du projet de maison de santé.

Le docteur Duffau a précisé à ses interlocuteurs que Gornac entrait dans les zones déficitaires en couverture médicale pour un bassin de vie de 2000 habitants (en couverture pharmaceutique le bassin de vie pris en compte est de 2500 habitants).

Les médecins rencontrés au service de l'ARS ont manifesté leur intérêt pour le projet qui semble très cohérent. Le seul problème qui pourrait se poser tient au fait que deux maisons de santé (Targon - Sauveterre de Guyenne) sont en cours de programmation ou de projet.

La délégation gornacaise reste néanmoins optimiste, car si l'on tient compte de la patientèle actuelle du docteur Duffau et du bassin de population qui serait desservie, la relative proximité d'autres maisons de santé ne remet pas en cause les besoins de santé de la population de notre commune et de ses voisins.

Il reste que l'acceptation de ce projet nécessite absolument un avis favorable de l'ARS.

L'optimisme régnait dans la délégation, à laquelle s'était ajouté M. Pradal, architecte, après sa rencontre avec la Sous-Préfète.

Celle-ci s'est montrée très intéressée, rappelant au passage que le dossier doit être présenté par les professionnels de santé afin



De g à dr : Alain Duffau, Angélique Do Carmo, Didier Lamouroux

de le défendre auprès de l'ARS.

Quant à la commune, celle-ci est chargée du dossier de construction de la maison de santé, là aussi après avis favorable de l'ARS.

En tant que collectivité locale, Gornac pourrait bénéficier de la *Dotations d'Équipement pour les Territoires Ruraux* de l'ordre de 30% ainsi que des fonds européens (FEADER).

En revanche, la pharmacie ne bénéficierait pas d'aide de l'Etat. Mme Françoise Menel étudie une solution.

Ce projet de maison de santé ne règle pas pour autant le problème du remplacement du Dr Duffau. Celui-ci s'emploie à attirer des candidats, en étant prêt à céder son cabinet et sa patientèle sans qu'ils aient à déboursier un sou (contrairement à l'usage). Plus encore. Le nouveau médecin pourrait opérer dans son cabinet actuel... en attendant l'ouverture de la maison de santé.

Il faut reconnaître qu'il est difficile pour le Dr Duffau, aspirant à une retraite bien méritée, d'en faire plus pour «séduire» un remplaçant!

De son côté, la municipalité s'est activée et conti-

nuera de s'activer avec l'aide d'un cabinet spécialisé pour rechercher à travers tout le pays un candidat médecin, intéressé à

travailler en milieu rural et dans notre belle région.

A cette heure, sur trois candidatures une femme médecin s'est déplacée pour découvrir, en compagnie du maire, le village et éventuellement son futur cabinet. Cette dernière qui effectue actuellement des remplacements dans le Sud de la Gironde souhaiterait s'installer dans l'Entre-Deux-Mers. Gornac pourrait être le lieu idéal. L'avenir (prochain) le dira. Sinon, la recherche devra se poursuivre.

## Enfance

## Une structure accueil pour les tout-petits

**L**A Communauté de communes du Sauveterrois projette d'ouvrir au début de l'année 2012 une structure *Petite Enfance* pour les 0 - 4 ans.

Celle-ci opérera dans le cadre d'un accueil collectif appelé Multi-accueil, qui combine deux modes d'accueil. L'un de type «crèche» pour un accueil régulier à la semaine, l'autre de type «halte garderie», pour un accueil ponctuel selon les besoins. Les deux se feront désormais en un seul lieu.

Le service *Enfance Jeunesse* de la Communauté a estimé opportun de procéder avec le concours des mairies à un «recensement» du nombre de naissances en 2009, du nombre d'enfants de 0 à 4 ans en 2010, ainsi que des naissances prévues ou nouvelles en 2011. Il souhaitait également



connaître le nombre d'enfants par tranche d'âge de 0 à 17 ans.

Ces informations seront utiles au *Service Enfance Jeunesse* pour être plus en mesure de planifier diverses activités, en fonction du nombre d'enfants par catégorie d'âge.

En ce qui concerne les tout-petits, les jeunes mamans ou futures mamans habitant Gornac, intéressées par le service d'accueil *Petite Enfance* qui verra le jour en 2012, peuvent prendre contact avec Charlotte Ordonneau, coordinatrice *Enfance Jeunesse* à la CCS (05 56 71 81 09).

## Trois jours de fêtes à la mi-juin

Le mois de juin marque la période de festivités à Gornac. Celles-ci débiteront le 17 juin avec *Musique en Fête*, suivi le lendemain par la *Fête de la St-Jean* et se terminant le 19 juin par la pétanque.

### Vendredi 17 juin

par le Comité des Fêtes

A partir de 19 h 30 et jusqu'à 2 h **Dance Floor géant** avec *Décibel*

Restauration, buvette, parking gratuit

### Samedi 18 juin

au **Moulin**, de 15 à 18 h : animations par l'Association *Le Moulin*

au terrain de pétanque :

15 h : concours (mélée),

20 h : repas sur réservation (Alain 0676478773, Jérôme 06 14 48 44 88 ),

22 h : concours (mélée)

par Sport Loisirs Gornacais

### Salle des fêtes

de 19 h 30 à 2 h :

### Gornac sur mer

La *Troupe* de Gornac s'associe au comité des fêtes pour animer une soirée intitulée « Gornac sur mer » ambiance dansante dans un espace transformé en « station balnéaire de la Cote ». Petite restauration proposée au public.

22 h : Feu de la St-Jean par le Comité des Fêtes

23 h : Feux d'artifice (au terrain communal, route de St-Martial) par le Comité des Fêtes

### Dimanche 19 juin

au terrain de pétanque

14 h : concours (doublette formée), organisé par *Sport Loisirs Gornacais*

## Une journée pas comme les autres

L'Association *Cheval Eveil* et le *Château Martinon* vous invitent le 12 juin à passer une journée pas comme les autres. Celle-ci débutera à partir de 9 h 30. Plusieurs activités sont au programme

- Un **vide sellerie**, pour vendre ou échanger du matériel d'occasion (couvertures, bottes, cuirs, etc)
- Une **exposition d'artisans d'art**, avec des peintures, sculptures ainsi que des produits régionaux
- Un **clin d'oeil équestre** dans le « Rond de longe »

Restauration à midi par l'élevage des Barthes, volailler. Buvette de l'Association tout au long de la journée.

Vous êtes invités à venir nombreux dans le parc ombragé du Château Martinon.

Renseignements et réservations des stands (10M<sup>2</sup> pour 5€) auprès de Laurence Dupiol, présidente de l'Association *Cheval Eveil*. (Tél. : 06 87 45 33 78 -E-mail : [cheval.eveil@orange.fr](mailto:cheval.eveil@orange.fr))

### Décès

14 mars : Joseph, Pierre Guiraute

## L'Atelier Théâtre des Jeunes

L'Atelier Théâtre des jeunes de Gornac vous invite à deux représentations qui seront données le 4 et 5 juin à la salle des fêtes.

**Samedi 4 juin 2011, à 20h 30**

*Représentation des lycéens*

Création de l'atelier : « **Au fil des vacances** »

One woman show d'Amandine

Création de sketches

**Dimanche 5 juin 2011 à 15 h 00**

*Représentation des écoles primaires*

Création de l'atelier : **Les « choses » à dire**

représentation des collégiens

Création de l'atelier : « **Les contes défaits** »

Plusieurs sketches et petites pièces sont le fruit de l'imagination des jeunes pendant les ateliers

Entrée : Adulte : 5 € - de 12 ans à 18 ans : 3 €  
Gratuit pour les moins de 12 ans

Du 2 au 4 septembre

## 2e édition du festival Vendang'Art

**G**ORNAC accueillera du 2 au 4 septembre prochain la 2e édition du festival **Vendang'Art** organisé par *La Troupe*.

Au programme de ce Festival de trois jours, quatre pièces et une soirée cabaret, mais aussi projection de deux courts

métrages tournés dans l'Entre-Deux-Mers, une exposition de sculptures et peintures ainsi qu'un lieu de poèmes et de contes « la Boucherie ».

Les organisateurs préparent d'autres surprises pour les spectateurs.

### Brèves

#### Nouvelles coordonnées pour le club d'aéromodélisme

Le Président du club d'aéromodélisme des Benauges, Xavier Brilland nous a informé de changements d'adresses internet.

Mail : [holoxav@hotmail.fr](mailto:holoxav@hotmail.fr)

Web : [www.aerocmb.siteweb.com/#Presentation\\_du\\_club.A](http://www.aerocmb.siteweb.com/#Presentation_du_club.A)

#### Nouvelle association

Le théâtre compte depuis peu une nouvelle association réservée aux adultes intéressés à pratiquer cette forme d'expression artistique.

Présidée par Marcel Gardais, celle-ci a pris pour

nom « La surprenante compagnie ». Pour toute information, vous pouvez prendre contact avec Marcel Gardais.

Tél : 05 56 71 51 19

Mail : [marc-gardais@wanadoo.fr](mailto:marc-gardais@wanadoo.fr)

#### Atelier Théâtre

Depuis quelques mois l'*Atelier Théâtre*, présidé par Emmanuel Videau, n'a plus de section adultes. Désormais l'association réserve ses activités aux jeunes. Pour toute information, contacter Emmanuel Videau port : 06 80 58 63 71 - Mail : [emmanuel.videau@orange.fr](mailto:emmanuel.videau@orange.fr)